



Politique Qualité et Engagement de la Direction

Dans l'optique de maintenir, d'améliorer le système de management de la qualité mis en place depuis 2004, de se conformer aux exigences de la norme ISO 9001 : 2015, et afin de satisfaire aux exigences de la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), notamment dans ses règles I/6 et I/8 relatives à l'instauration de normes qualité pour la formation, l'évaluation et le contrôle des compétences des gens de mer, la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime s'engage à :

- 1- Satisfaire aux exigences de la convention STCW en matière de formation maritime ;
- 2- Former des masters et des ingénieurs d'état opérationnels à bord des navires en vue de l'obtention des brevets de la marine marchande ;
- 3- Assurer l'adéquation du nombre des formations avec les besoins du secteur ;
- 4- Assurer la formation continue et obligatoire et la certification réglementaire des officiers de la marine marchande en exercice ;
- 5- Satisfaire aux exigences et besoins des parties intéressées pertinentes ;
- 6- Satisfaire aux exigences de la norme et veiller à l'amélioration continue du SMQ ;
- 7- Développer les compétences et le savoir-faire du personnel en relation avec leurs tâches.

Pour atteindre ces objectifs, chacun dans son domaine doit se mobiliser pour répondre aux exigences applicables et acquérir un professionnalisme adéquat. La Direction de l'ENSM s'engage aussi à allouer les ressources disponibles pour atteindre les objectifs fixés, en garantissant une adéquation et une harmonisation permanente de cette politique avec ses objectifs.

Fait à Bou-Ismaïl le, 22 Janvier 2022

Le Directeur

